

appel à candidatures

résidence artistique

summer programm 2026

résidence d'été - école d'art de GrandAngoulême



lieu de résidence

Le Labo, quartier de Basseau à Angoulême

durée

6 semaines : du 1er au 31 juillet
et du 17 août au 2 septembre 2026

restitution de résidence

1er septembre 2026

exposition aux Ateliers de Dirac ou dans une autre commune de GrandAngoulême en milieu rural du 18 novembre au 12 décembre 2026 (dates à confirmer)

présentation

Dans le cadre de son projet culturel et en partenariat avec l'École Européenne Supérieure de l'Image (ÉESI), l'école d'art de GrandAngoulême accueille trois jeunes artistes titulaires du DNSEP pour une résidence artistique au sein de ses ateliers, sur le site Le Labo à Angoulême, au cœur du quartier prioritaire de Basseau.

Cette résidence de six semaines vise à favoriser une présence artistique dans le quartier en lien avec les associations sociales et les habitants à travers des temps de rencontre, d'ateliers de pratique et de création collective. Cette résidence a aussi comme objectif d'accompagner les jeunes diplômés et diplômées dans leur parcours de professionnalisation, de soutenir les pratiques artistiques innovantes et transversales.

public concerné

Jeunes diplômées et diplômés des écoles publiques supérieures d'art, de design, d'architecture ou de métiers d'art. (être diplômé des sessions 2026*, 2025 ou 2024 du DNSEP).

axes de réflexion

De quelle manière les pratiques artistiques et expériences sensibles peuvent-elles favoriser le lien social ? Quels rôles les arts, le patrimoine et les territoires jouent-ils dans nos manières de cohabiter et de faire société ?

Par leur démarche, les artistes sont invités à questionner le territoire, ses habitants et leurs interactions avec l'environnement urbain et naturel, comme à travers le prisme du Sentier métropolitain de GrandAngoulême.

conditions matérielles de la résidence

soutien financier et matériel

- allocation de résidence : 1 800 € ;
- aide à la production : 1 000 € ;
- 2 interventions de médiation : 400 € ;
- droits de monstration, scénographie, présence au vernissage et au démontage : 900 € ;
- édition d'un catalogue (100 exemplaires) avec une version numérique ;
- logement pris en charge sur les périodes de résidence si l'artiste est domicilié hors Angoulême ;
- mise à disposition des ateliers du Labo (terre, construction, gravure, numérique, documentation, jardin...) et du matériel ;
- vélo électrique à disposition pendant la résidence.

modalités de création

Les artistes sont libres d'explorer des pratiques variées : arts plastiques, design, arts vivants, création numérique, animation, estampe, céramique, performance, danse ou design social. Ils pourront :

- **créer des œuvres individuelles ou collectives,**
- investir les ateliers du Labo et les espaces publics du quartier.

La restitution se tiendra lors d'un temps fort partagé avec les habitants et les structures partenaires. Une exposition sera organisée.

cadre de la professionnalisation

Les artistes bénéficient d'un accompagnement sur mesure :

- connaissance du territoire avec le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême ;
- suivi artistique par des artistes professionnels, une designer, une graphiste et une journaliste ;
- conseils juridiques sur le statut d'artiste, les démarches URSSAF, etc ;
- soutien technique avec les équipes de la régie urbaine du quartier (ARU) ;
- accompagnement administratif, relations presse... ;
- accompagnement curatorial par l'équipe du Frac Poitou-Charentes.

les partenaires du projet

ÉESI

Partenaire visant à soutenir l'insertion professionnelle.

Frac Poitou Charentes

Partenaire ressource dans le cadre de la professionnalisation d'artistes.

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême

Ce service apporte son expertise sur le patrimoine, l'histoire et le cadre de vie du territoire.

MJC Mosaïque,

Médiathèque L'Escale,

ARU (association de la régie urbaine).

candidatures

Les candidates et les candidats doivent fournir :

- un dossier de travaux (portfolio) et un CV
- un avant-projet rédigé décrivant leur intention artistique et les pistes envisagées pour la résidence
- une copie du diplôme.

Envoi des candidatures :

ecole.dart@grandangouleme.fr

critères de sélection

Le jury (membres de l'école d'art, de l'ÉESI, de la direction de la culture de GrandAngoulême, partenaires locaux) évaluera :

- la qualité et la clarté du projet artistique
- la cohérence avec le contexte de la résidence
- l'intérêt pour la médiation et le travail envisagé avec les habitants
- l'autonomie de la candidate ou du candidat
- Intérêt pour le travail collectif et la pluridisciplinarité

calendrier 2026

date limite

de dépôt de candidatures **25 mai 2026**

entretiens en visio **2 juin 2026**

résultats* **4 juin 2026**

résidence **du 1er au 31 juillet & du 17 août**

au 2 septembre 2026

restitution de résidence **1er septembre 2026**

exposition **du 18 novembre au 12 décembre 2026**

(dates à confirmer)

* sous réserve de l'obtention du diplôme

pour toute question ou précision :

ecole.dart@grandangouleme.fr

05 45 94 00 76